

4^e Division.

2^e Bureau
des fonds et Comptabilité

Réponse à
lettre d

Enregistrement
à l'arrêté, N^o 2
au départ, N^o 1

Paris, le 12 Octobre 1809.

Le Duc D'Ortrante
Le Ministre de l'Intérieur,
Par interim —
Comte de l'Empire,

A Monsieur Le Chancelier Directeur
de L'École des Beaux-arts, à Rome.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite
le 15. 7. ^{bre} dernier, Monsieur, pour me faire observer
qu'il a été commis une erreur de 56. 52. à votre
préjudice, lors de l'arrêté de votre compte du
4^e Trimestre 1807 et de l'année 1808.

L'erreur porte, selon vous, sur les états d'appointement
des personnes attachées à l'École, pendant ces deux
Trimestres.

Ceux du 4^e Trimestre de 1807 n'ont cependant
pas éprouvé la réduction de 29. 01.; dont vous parlez
puisque le compte lui-même n'en a éprouvé aucune;
Le double que vous avez reçu doit vous convaincre
qu'il a été arrêté tel que vous l'avez présenté
en constatant que vous êtes débiteur de 7. 14. ^B que
l'on a déduit des 16. 37. dont vous étiez en avance
par le compte précédent.

Ces mêmes appointements, pendant le 1^{er} Trim.

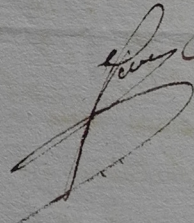
Trimestre sont également restés intacts, ainsi il n'y a point eu de réduction de 18. 34. à leur égard, comme vous vous en plaignés.

La diminution de 9. 17. sur les gages des Domestiques, a effectivement eu lieu, parce que la Réunion des 3 États emargée, actuellement au Trésor public ne donne que 171. 50. et non 180. 67. savoir:

Janvier	63. .	} 171. 50.
Février	54. 50.	
Mars	54. .	

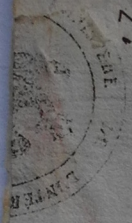
Si cependant vous pouvez établir clairement quelques erreurs sur l'arrêté de vos Comptes de 1807 et 1808, qui puissent être bien prouvées, elles vous seroient allouées dans votre Compte de 1809. /

J'ai l'honneur de vous saluer.



Co
 Ju
 a
 ou
 J'ai
 11
 qu
 et
 Co
 Ju
 ma
 1809
 C
 eff
 J'ai
 et
 Rou
 9.

184



Le

Le Sieur

Monsieur

M. de Lottin

Directeur de l'École des Beaux-arts

à Rome

